

## Fiche pratique n° 6 : Mobilisation de la commission régionale de lutte contre le trafic (CRLT) lors de la phase préparatoire aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP) et des grands événements sportifs

La phase préolympique, avec les événements-tests qui y sont associés, est un moment privilégié pour mettre en place des outils de détection du trafic de substances ou méthodes dopantes et pour renforcer la coordination de tous les acteurs de la lutte contre le trafic.

Il est primordial que les circuits d'informations entre tous les acteurs tant régionaux que nationaux soient fluides pendant la période des JOP.

Dans le cadre de la préparation des Jeux, la réunion de la CRLT doit avoir un effet structurant pour permettre la fluidité de l'information et l'augmentation de la sensibilité du renseignement, notamment :

- les instances nationales, comme le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), y sont invitées à présenter les modalités de partage des informations de localisation et de mouvement des sportifs et de leurs équipes pour faciliter le travail de renseignement des services douaniers et de police ;
- la localisation des centres de préparation aux Jeux (CPJ) et leur occupation doivent être connues de l'ensemble des acteurs pour faciliter le travail de renseignement ;
- les modalités de la sensibilisation des responsables administratifs des CPJ à la problématique du dopage et du trafic de substances et méthodes dopantes, ainsi que l'information sur les interlocuteurs régionaux à contacter en cas d'anomalies sont à examiner par la commission ;
- en fonction des ressources disponibles, des opérations douanières de dissuasion peuvent utilement y être proposées.